

Voyous de la République (1) : Le loto de la députée LREM Lang



Les copains, les coquins sous les lambris de la République

Si la journaliste suisse Sophie Roselli, qui a démasqué Tariq Ramadan pour les affaires de viols, mais aussi révélé la formation de djihadistes de Daech à la mosquée de Genève, ou

encore l'affaire de corruption entre le magistrat de Genève Pierre Maudet et les Émirats arabes unis (après les révélations de Sophie Roselli, Pierre Maudet a reconnu avoir menti sur la nature et le financement d'un voyage à [Abou Dabi](#) en 2015 et il a été condamné par la justice suisse), venait travailler en France pour un grand quotidien, ses nuits seraient très courtes. Tant l'ex-responsable du pôle enquêtes de La Tribune de Genève, qui a démissionné de ce quotidien « en estimant sa marge de manœuvre trop limitée » aurait de pain sur la planche avec tous les voyous de la République qui squattent les palais nationaux.

À tout bien, tout honneur. Notre premier éclairage concerne une amie du Président Emmanuel Macron, devenue députée LREM de Paris en juin 2017, après avoir jeté sa veste « socialiste » aux orties. Il s'agit de la députée **Anne-Christine Lang**, née le 10 août 1961 à [Mont-de-Marsan](#) ([Landes](#)).

Suppléante de [Jean-Marie Le Guen](#) dans la [neuvième circonscription de Paris](#), elle devient députée lorsque celui-ci est nommé secrétaire d'État au sein du gouvernement Valls. Le 8 mars 2015, elle rédige une tribune dans *Le Nouvel Observateur* appelant les femmes à s'affirmer en politique. Elle est membre du Pôle des réformateurs et soutient la politique gouvernementale sous le quinquennat de [François Hollande](#).

Ces dernières années, cette « donneuse de leçons » s'est fait remarquer par les services de la déontologue de l'Assemblée nationale. En effet, Madame la députée En Marche Anne-Christine Lang, proche amie d'Emmanuel Macron, s'est servie directement dans les caisses de l'État pour ses dépenses courantes. Et pas de la menue monnaie.

Voici quelques exemples des dépenses qu'elle a effectuées avec la Carte Bleue de l'Assemblée nationale :

- 5 paiements à des médecins dont 1 000 € à un stomatologue et 680 € à un autre spécialiste
- 11 règlements dans des pharmacies

- 22 règlements en supermarchés, dont 15 dans celui qui se trouve juste à côté de son domicile. Total : 1 539 €
- 7 achats en magasins de jouets ou puériculture
- 24 000 € de retraits en liquide (2000 €/mois)
- un retrait de 250 livres sterling pendant ses vacances en août en Angleterre
- prêt illicite à usage personnel de l'Assemblée pour un montant de 18 000 € remboursé en note de frais.

La liste est longue de ces dépenses injustes et inadmissibles, qui s'assimilent à du vol par un élu du Président Macron alors que celui-ci nous fait la leçon et nous invective régulièrement !

<https://mobile.francetvinfo.fr/.../enquete-frais-de...>

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de presse 55411

Prochain article :

Les voyous de la République (2) le député Bruno Bonnell, tête de liste LREM aux élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes